

## **Conseil Municipal du 20 décembre 2017**

**Présents** : Jean-Louis POLETTI - Sylvie GUISSSET - Bruno DEGENETAIS - Antonio DIONISIO - - David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Jean-Yves DE MONTGOLFIER- Bruno GIRARD - Philippe MARCE- Catherine MOLARD - Jocelyne MOULIN

**Absents** : Valérie BRESSAND - Frédéric SEGUIN

**Secrétaire de séance** : David CHAUMEIL

Séance ouverte à : 19h05

### **- Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 24/11/2017**

#### **Ordre du jour :**

- Décisions modificatives du budget communal et budget assainissement
- Demande de subvention - parking de la bibliothèque - aménagement PMR
- Demande de subvention - aménagement ralentisseur plateau surélevé rue de la Lône
- Demande de subvention - réfection de la voirie rue de la Lône
- Demande de subvention - réfection d'une salle communale dans le bâtiment du presbytère
- Demande de subvention - aménagement de la cour de l'école primaire
- Demande de subvention - rénovation énergétique salle des fêtes de Saint Michel sur Rhône
- Motion de soutien - collectif RD1086
- Motion de soutien sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité

#### **Décision modificative N°4 du budget communal – rectification de fin d'année**

Adopté à l'unanimité

Chap 012 charge du personnel –article 64521 cotisation URSSAF +1 000€

Chap 022 dépenses imprévues- article 22 dépenses imprévues – 1 000€

#### **Demande de subvention - parking de la bibliothèque - aménagement PMR**

La commune souhaite aménager l'entrée de la bibliothèque située impasse sous l'église et de créer une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite. Le montant des travaux pour la construction d'un mur de soutènement et l'aménagement du parking s'élève à 12 320 € H.T.

Le conseil municipal sollicite à l'unanimité une subvention auprès du département de la Loire dans le cadre de l'enveloppe de solidarité en faveur des communes 2018.

#### **Demande de subvention - aménagement ralentisseur plateau surélevé rue de la Lône**

Après concertation auprès des habitants des rues de Jassoux, de la Lône et du Grand Val et afin de modérer la vitesse, la commune souhaite réaliser un plateau ralentisseur à l'intersection de la rue de la Lône et la rue des Cyprès. Les travaux sont estimés à 23 045 €HT.

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre des amendes de police afin de réaliser ce projet.

### **Demande de subvention - réfection de la voirie rue de la Lône**

Monsieur le maire explique au conseil municipal qu'il conviendrait de reprendre les enrobés de la rue de la Lône qui se sont détériorés au fil des années.

Une étude réalisée estime les travaux à 21 315 €HT. Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du département dans le cadre de de l'enveloppe de solidarité à la voirie communale et rurale 2018.

### **Demande de subvention - réfection d'une salle communale dans le bâtiment du presbytère**

La petite salle communale située au rez-de-chaussée du bâtiment du presbytère se détériore à cause de l'humidité. Il convient d'installer une VMC afin de ventiler les lieux. Le montant des travaux prévisionnels s'élève à 1 260€HT.

Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du département dans le cadre de l'enveloppe de solidarité en faveur des communes 2018.

### **Demande de subvention - rénovation énergétique salle des fêtes de Saint Michel sur Rhône – DETR**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a changé en 2016 l'ensemble du système de chauffage de la salle des fêtes ;

Pour s'inscrire dans la poursuite de ce programme de réhabilitation, des travaux d'isolation devront être entrepris notamment dans la salle Marthoud.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents postes de travaux à prévoir : Electricité VMC – Placo-plâtre et isolation – menuiserie-huissieries - toiture, pour un montant estimatif de 25 000 euros HT.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter des subventions ainsi que tout autre financement susceptible d'être mobilisé pour ce projet.

Adopté à l'unanimité

### **Motion de soutien - collectif RD1086**

Suite à l'accident mortel de la jeune Andréa à Vérin peu avant les vacances de Toussaint sur la Route départementale 1086, un collectif composé d'habitants des communes de Vérin et de St Michel sur Rhône s'est constitué.

Il souhaite interpeler dans un premier temps la préfecture, le département, les communes, les gendarmes et dans un second temps les usagers de la route sur la dangerosité de la portion entre les deux villages.

Le collectif demande la réalisation d'aménagements visant à sécuriser les arrêts de bus les passages piétons sur cette portion.

Le collectif présentera la motion rédigée lors du prochain conseil municipal.

### **Motion de soutien sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité**

Monsieur le Maire explique aux conseillers que les membres du conseil d'administration de l'Union des Communes Rurales de la Loire (AMRF42), et son président Bernard Fournier, se sont réunis afin de discuter des nombreux sujets d'actualité des collectivités territoriales et de la

mobilisation nécessaire des élus suite notamment au dernier Congrès national des maires ruraux de France.

L'Union des Communes Rurales de la Loire (AMRF42) invite les communes ligériennes à rejoindre le mouvement national et à adopter une délibération demandant le vote d'une Loi-cadre « communes et ruralité ».

L'association demande au Gouvernement de se saisir d'urgence d'une loi de programmation et de financement en faveur du développement des territoires ruraux. Elle doit porter une vision politique nouvelle et déterminée en faveur des territoires ruraux dans l'intérêt du Pays, de sa cohésion et de son équilibre. Nos campagnes sont dynamiques, vivantes, solidaires et inventives. Elles sont une chance réelle pour notre pays dans une complémentarité assumée entre les territoires urbains et ruraux.

Le conseil municipal diffère le vote de cette motion pour avoir plus d'informations.

### **Divers**

Commission information – bulletin municipal  
Présentation des commissions CCPR  
Personnel communal

### **Agenda**

#### **Fermeture annuelle**

La mairie sera fermée du lundi 25 décembre au mercredi 3 janvier 2018 inclus, les vendredi 12, jeudi 18 et vendredi 19 janvier 2018 pour formation de personnel.

En remplacement la Mairie sera exceptionnellement ouverte les mardis 16 et 23 janvier 2018 et de 14h à 18h00.

#### **Inscriptions sur les listes électorales**

Les personnes qui le souhaitent pourront s'inscrire sur les listes électorales de 10 h à 12h lors de la permanence est organisée de 10h à 12h le samedi 30 décembre.

#### **Vœux du Maire**

Le Maire et son Conseil Municipal présenteront leurs vœux le vendredi 12 janvier à 19h.

#### **Conseil municipal**

Le prochain Conseil municipal est fixé au vendredi 26 janvier 2017 à 19h30

**L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h42**